



## Le conseil de développement

Constitué de personnes issues de la société civile, le Conseil de Développement permet aux habitants de donner leur avis quant aux décisions politiques et de participer à différents projets du territoire.

**Un conseil de développement est une instance de démocratie participative composée de bénévoles issus de la société civile. C'est un lieu de dialogue, de réflexion et de propositions citoyennes. Ces conseils existent obligatoirement dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants comme Limoges Métropole.**

Le Conseil de Développement fait des propositions pour donner un avis quant aux politiques menées par Limoges Métropole. Cela permet d'apporter une expertise citoyenne sur les grands thèmes qui vont former le développement de la Communauté urbaine et son attractivité.

### La composition du Conseil de Développement

**95 membres, répartis en trois groupes, constituent le Conseil de Développement de Limoges Métropole. Sa présidente, Madame Hélène Pauliat, est une universitaire et juriste française, présidente de l'Université de Limoges de 2012 à 2016.**

#### Le collège «des habitants»

**35 habitants issus de l'ensemble du territoire de Limoges Métropole font partie de ce collège.** Ils ont été tirés au sort parmi les candidatures d'habitants bénévoles.

#### Le collège «des acteurs du développement local»

**Celui-ci est composé de 35 membres acteurs du développement durable, environnemental, économique et social du territoire de Limoges Métropole.** Ce sont par exemple des associations, des entreprises, des universités, des structures syndicales ou encore des chambres consulaires. Un représentant est désigné par l'ensemble du groupe pour siéger au sein du conseil.

#### Le collège «des représentants des communes membres»

**Ici, ce sont 25 représentants, non élus, qui sont désignés par chaque commune de la Communauté urbaine.** La parité ainsi que le reflet de la population du territoire communautaire (classes d'âge, professions, quartiers...) sont, bien entendu, conformes aux dispositions législatives en vigueur. Enfin, afin de garantir l'indépendance du Conseil, aucune personne exerçant un mandat électoral ne peut en être membre.

# Rôle et fonctionnement du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est consulté pour des projets concernant le territoire de Limoges Métropole, en particulier sur trois domaines :

**1. Élaboration, révision, suivi et évaluation d'un projet du territoire ;**

**2. Émission d'un avis sur des documents de prospective et de planification**

(Plan de déplacement urbain (PDU), programme local de l'habitat (PLH)...)

**3. Conception et évaluation des politiques locales de promotion du développement durable**

(Plan climat, transition écologique...).

Il peut être aussi consulté pour toute autre question relative au territoire et à sa population, à la demande de la Communauté urbaine Limoges Métropole et peut lui-même proposer tout sujet ou projet qui lui semble refléter une attente de la population.

## Réunions et ateliers référents au Projet de Territoire

Ce conseil se réunit une fois par semestre pour débattre, parler des projets, et les membres doivent obligatoirement rendre un rapport de leurs actions tous les ans. À travers ses actions et ses réflexions, le Conseil de Développement de Limoges Métropole favorise une cohérence territoriale et fait vivre la démocratie participative. Grâce à ses nombreux débats, c'est un espace de dialogue ouvert à tous les citoyens qui se crée.

> **Retrouvez les documents et compte-rendus des ateliers et réunions relatifs aux 4 ambitions du Projet de Territoire de Limoges Métropole.**

### Ambition 1 - Une dynamique pour des nouveaux échanges économiques

#### Les ateliers - Sessions 1 - Réunion de thématiques

- Atelier n°1 ; 17 février 2022

#### Les ateliers - Session 2 - Réunion d'informations par les directions

Réunions portant sur les thématiques avec les élus, DGAs, directeurs, structures concernées, basées sur des réunions d'information à l'attention des membres.

- Atelier n°1 ; 23 mai 2022
- Annexe 1 - Insertion professionnelle et emploi
- Annexe 2 - Misison locale - Chiffres clés
- Annexe 3 - Mission locale - Aider notre jeunesse à prendre leur envol
- Annexe 4 - Boutique Club Emploi
- Annexe - Présentation Boutique Club Emploi
- Compte-rendu du 7 novembre 2022

## Ambition 2 - Des services renouvelés au plus près des besoins des citoyens



### Les ateliers - Sessions 1 - Réunion de thématiques

- Atelier n°2 ; 9 mars 2022

### Les ateliers Session 2 - Réunions d'informations par les directions

Réunions portant sur les thématiques avec les élus, DGAs, directeurs, structures concernées, basées sur des réunions d'information à l'attention des membres.

- Atelier Mobilité ; 14 juin 2022
- Atelier Habitat ; 27 juin 2022
- Document annexe Mobilité Limoges Métropole

### Les ateliers, session 2

- Atelier BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ; 5 juin 2023
- Annexe atelier BHNS ; 5 juin 2023

## Ambition 3 - Un écosystème urbain adapté à son milieu



### Les ateliers - Sessions 1 - Réunion de thématiques

- Atelier n°3 ; 7 mars 2022

### Les ateliers - Session 2 - Réunion d'informations par les directions

Réunions portant sur les thématiques avec les élus, DGAs, directeurs, structures concernées, basées sur des réunions d'information à l'attention des membres.

- Atelier n°3 - Incinération des déchets - Energie - Espaces naturels -Transition Hydrique ; 11 juillet 2022
- Compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2022 - Thème Alimentation
- Annexe 1 -présentation - Thème Alimentation de la réunion du 18 novembre
- Annexe 2 - Ceinture Verte

### Les ateliers - Session 3

- Atelier Territoire en Transition Hydrique ; 27 juin 2023
- Annexe 1 - Atelier Territoire en Transition Hydrique ; 27 juin 2023
- Annexe 2 - Atelier Territoire en Transition Hydrique ; 27 juin 2023

## Ambition 4 - En connexion avec le monde



### Les ateliers - Sessions 1 - Réunion de thématiques

- [Atelier n°4 ; 10 mars 2022](#);

### Les ateliers - Session 2 - Réunion d'informations par les directions

Réunions portant sur les thématiques avec les élus, DGAs, directeurs, structures concernées, basées sur des réunions d'information à l'attention des membres.

- [Atelier n°4 ; Grands Équipements et Université de Limoges ; 4 juillet 2022](#)
- [Document annexe - Grands Equipements de Limoge Métropole](#)
- [Document Annexe - Unversité de Limoges](#)

### Les ateliers - Session 3 - La coopération décentralisée

- [Atelier n°4 ; En connexion avec le monde ; 9 février 2023](#)
- [Annexes de l'atelier n°4](#)

### Les ateliers- Session 4

- [Atelier 4 ; Attractivité ; 27 juin 2023](#)
- [Annexe de l'atelier 4 ; Attractivité ; 27 juin 2023](#)

## Séances plénières du Conseil de Développement de Limoges Métropole



- [Compte-rendu de séance | 22 novembre 2021](#)
- [Compte-rendu de séance | 31 janvier 2022](#)
- [Compte-rendu de l'Assemblée Générale | 19 janvier 2023](#)
- [Document annexe de l'Assemblée Générale | 19 janvier 2023](#)
- [Compte-rendu de l'Assemblée Générale | 29 avril 2024](#)